

RAPPORT DE GESTION 2024 valant RAPPORT FINANCIER au titre des dispositions statutaires FFVL

• RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice 2024 se soldent par un résultat net **excédentaire** de **58 991 €**.

Les éléments qui ont constitué le résultat de cet exercice sont détaillés ci-après.

À noter que d'autres informations complémentaires peuvent être trouvées dans le rapport de la commission Financière, le rapport moral et d'activité.

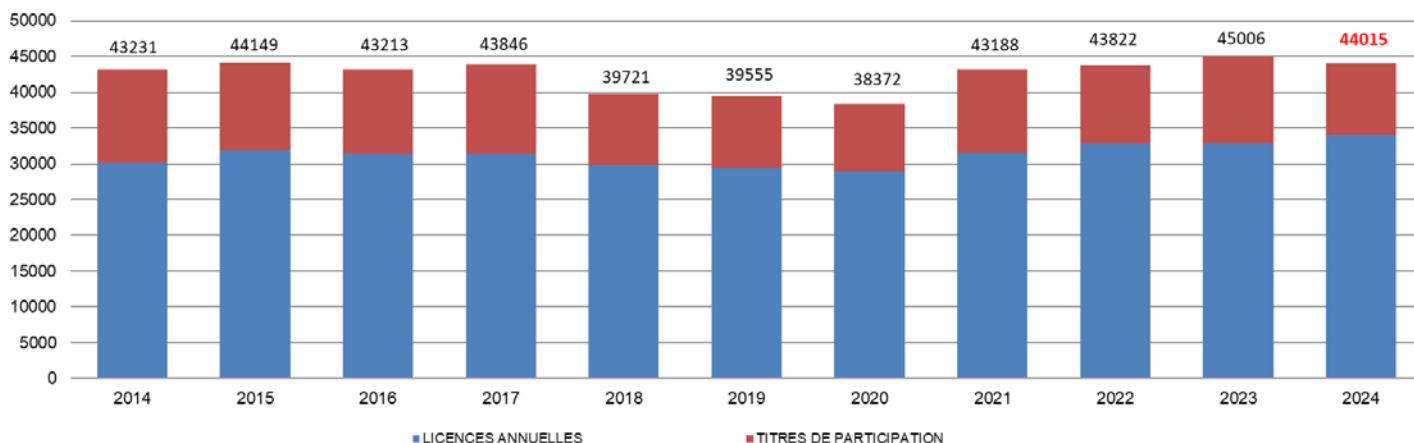
• ÉVOLUTION DES LICENCES ANNUELLES ET TITRES DE PARTICIPATION

Le nombre de licences annuelles est en augmentation par rapport à 2023 (+ 3,3 %) essentiellement dû à la suppression des titres de participation kite (stage 9 jours) au profit de licences annuelles.

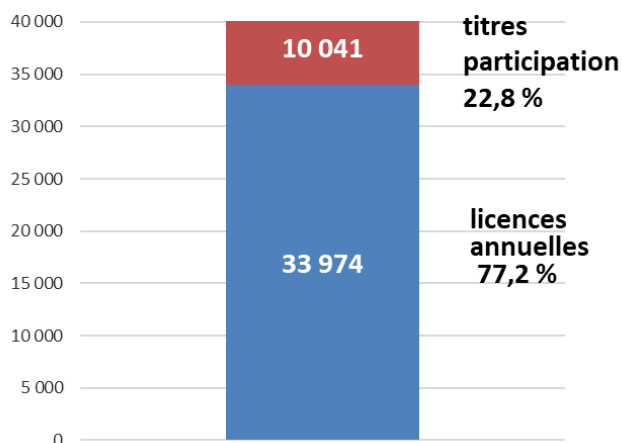
De fait, on enregistre une baisse du nombre de titres de participation « stages » (- 14,7%). Les journées contact et découverte sont également en baisse de 22,7%.

Au global nous enregistrons une baisse de 2,2%.

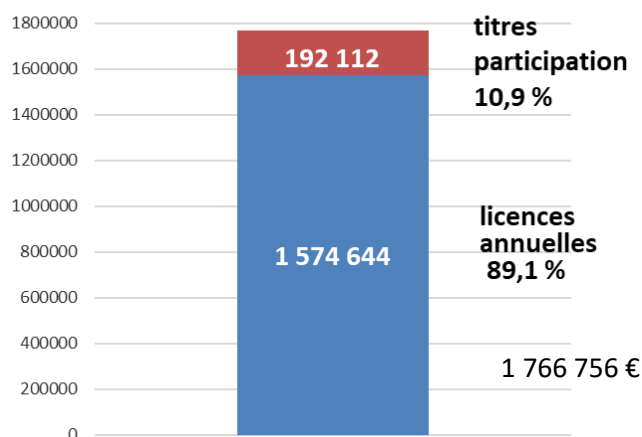
Évolution du nombre de licenciés FFVL

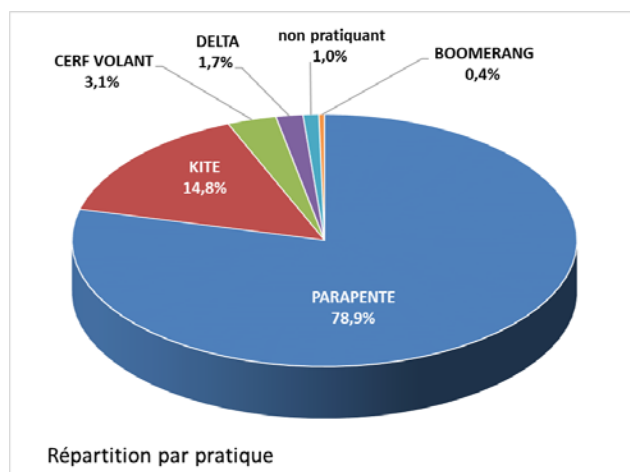
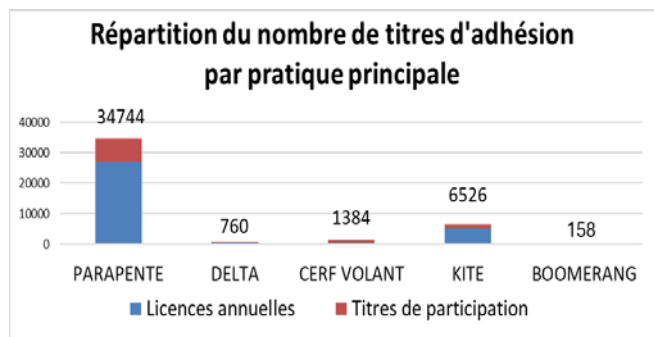


NOMBRE 44 015 adhésions



VOLUME FINANCIER

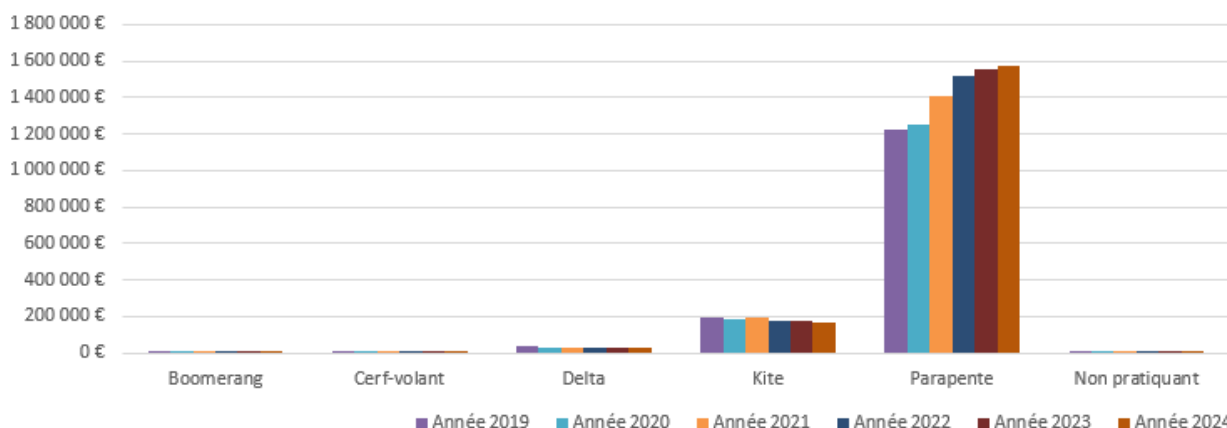




Évolution du nombre d'adhérents sur six ans par activité :

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021	Évolution 2021-2022	Évolution 2022-2023	Évolution 2023-2024
Boomerang	1063	215	314	171	305	158	-79,8%	46,0%	-45,5%	78,4%	-48,2%
Cerf-volant	1890	1410	1755	1683	2327	1384	-25,4%	24,5%	-4,1%	38,3%	-40,5%
Delta	678	637	635	612	618	760	-6,0%	-0,3%	-3,6%	1,0%	23,0%
Kite	7638	7341	8319	7107	6909	6526	-3,9%	13,3%	-14,6%	-2,8%	-5,5%
Parapente	27862	28379	31765	33831	34387	34744	1,9%	11,9%	6,5%	1,6%	1,0%
Non pratiquant	424	390	400	418	460	443	-8,0%	2,6%	4,5%	10,0%	-3,7%
Total général	39555	38372	43188	43822	45006	44015	-3,0%	12,6%	4,2%	2,7%	-2,2%

Evolution des cotisations par activité



• COTISATIONS FÉDÉRALES (licences annuelles, titres de participation et cartes compétiteurs)

2014 : 1 272 541 € (soit + 2,0 %)	2020 : 1 483 374 € (soit + 1,2 %)
2015 : 1 486 641 € (soit + 16,8 %)	dont 204 661 € provisionnés en fin d'exercice
2016 : 1 487 138 € (soit + 0,1 %)	2021 : 1 648 861 € (soit + 11,2 %)
2017 : 1 499 163 € (soit + 0,8 %)	2022 : 1 735 769 € (soit + 5,3 %)
2018 : 1 415 523 € (soit - 5,6 %)	2023 : 1 778 703 € (soit + 2,5 %)
2019 : 1 465 258 € (soit + 3,5 %)	2024 : 1 780 703 € (soit + 0,1 %)

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021	Évolution 2021-2022	Évolution 2022-2023	Évolution 2023-2024
Boomerang	3 365 €	1 920 €	1 843 €	1 778 €	1 983 €	2 165 €	-42,9%	-4,0%	-3,5%	11,5%	9,2%
Cerf-volant	9 934 €	7 759 €	7 595 €	8 775 €	8 722 €	8 089 €	-21,9%	-2,1%	15,5%	-0,6%	-7,3%
Delta	33 367 €	31 096 €	29 909 €	30 336 €	29 282 €	29 106 €	-6,8%	-3,8%	1,4%	-3,5%	-0,6%
Kite	191 523 €	184 505 €	198 338 €	174 878 €	173 022 €	161 934 €	-3,7%	7,5%	-11,8%	-1,1%	-6,4%
Parapente	1 222 405 €	1 253 804 €	1 406 576 €	1 514 986 €	1 560 176 €	1 574 155 €	2,6%	12,2%	7,7%	3,0%	0,9%
Non pratiquant	4 664 €	4 290 €	4 600 €	5 016 €	5 520 €	5 316 €	-8,0%	7,2%	9,0%	10,0%	-3,7%
Total général	1 465 258 €	1 483 374 €	1 648 861 €	1 735 769 €	1 778 703 €	1 780 764 €	1,2%	11,2%	5,3%	2,5%	0,1%

AGENCE NATIONALE DU SPORT

(hors aides personnalisées)

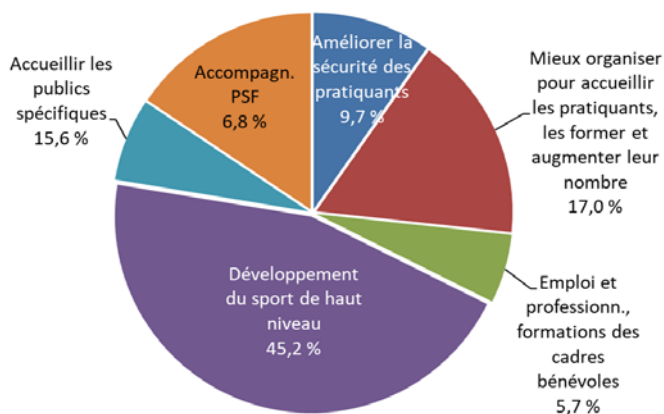
2014 : 417 780 € (- 0,7 %)
2015 : 427 171 € (+ 2,2 %) + 20 000 € except.
2016 : 411 060 € (- 3,8 %)
2017 : 402 497 € (- 2,1 %)
2018 : 396 509 € (- 1,5 %) + 20 000 € except.
2019 : 396 786 € (+ 0,1 %) + 49 259 € except.

2020 : 397 000 € (+ 0,1 %) + 32 000 except.
dont 43 983 € affectés en fonds dédiés
2021 : 412 000 € + 30 000 conv ANS/PSF
2022 : 442 000 € + *subventions exceptionnelles*
2023 : 436 000 € (- 1,4 % fonds dédiés)
2024 : 442 000 €

2021 marquait la signature de nouveaux contrats (développement et performance) de quatre ans avec l'Agence nationale du Sport (ANS). L'année 2024 clôture donc ce contrat quadriennal qui a été stable. La négociation des prochains contrats devra tenir compte de la nouvelle répartition budgétaire, en particulier dans le domaine de la sécurité (cf. prévisionnel 2025).

Les domaines subventionnés restent ciblés :

Améliorer la sécurité des pratiquants	43 000 €
Mieux organiser pour accueillir les pratiquants, les former et augmenter leur nombre	75 000 €
Emploi et professionnalisation, formations des cadres bénévoles	25 000 €
Développement du sport de haut niveau	200 000 €
Accompagnement PSF	30 000 €
Accueillir les publics spécifiques	69 000 €
442 000 €	



En complément de ces subventions nationales, qui sont intégrées dans notre budget, l'ANS nous demande d'attribuer un financement pour le PSF (Projet sportif fédéral) de 259 900 € aux structures déconcentrées de la FFVL. Cette somme a été répartie en fonction des demandes via le Compte Asso, mais en tenant compte des consignes de l'Agence, notamment de continuer d'augmenter proportionnellement l'enveloppe pour les clubs. L'objectif a été atteint avec 50 % de l'enveloppe globale réservée aux clubs.

Répartition de l'enveloppe 2024

Répartition	Metropole	Outremer	Total général	
Club	114 260 €	15 750 €	130 010 €	50%
Comité départemental	28 140 €		28 140 €	11%
Ligue/comité régional	84 500 €	17 250 €	101 750 €	39%
Total général	226 900 €	33 000 €	259 900 €	

AUTRES SUBVENTIONS

L'Agence nationale du sport a également accordé une subvention exceptionnelle de 6000 € pour l'accompagnement du Pôle Font Romeu.

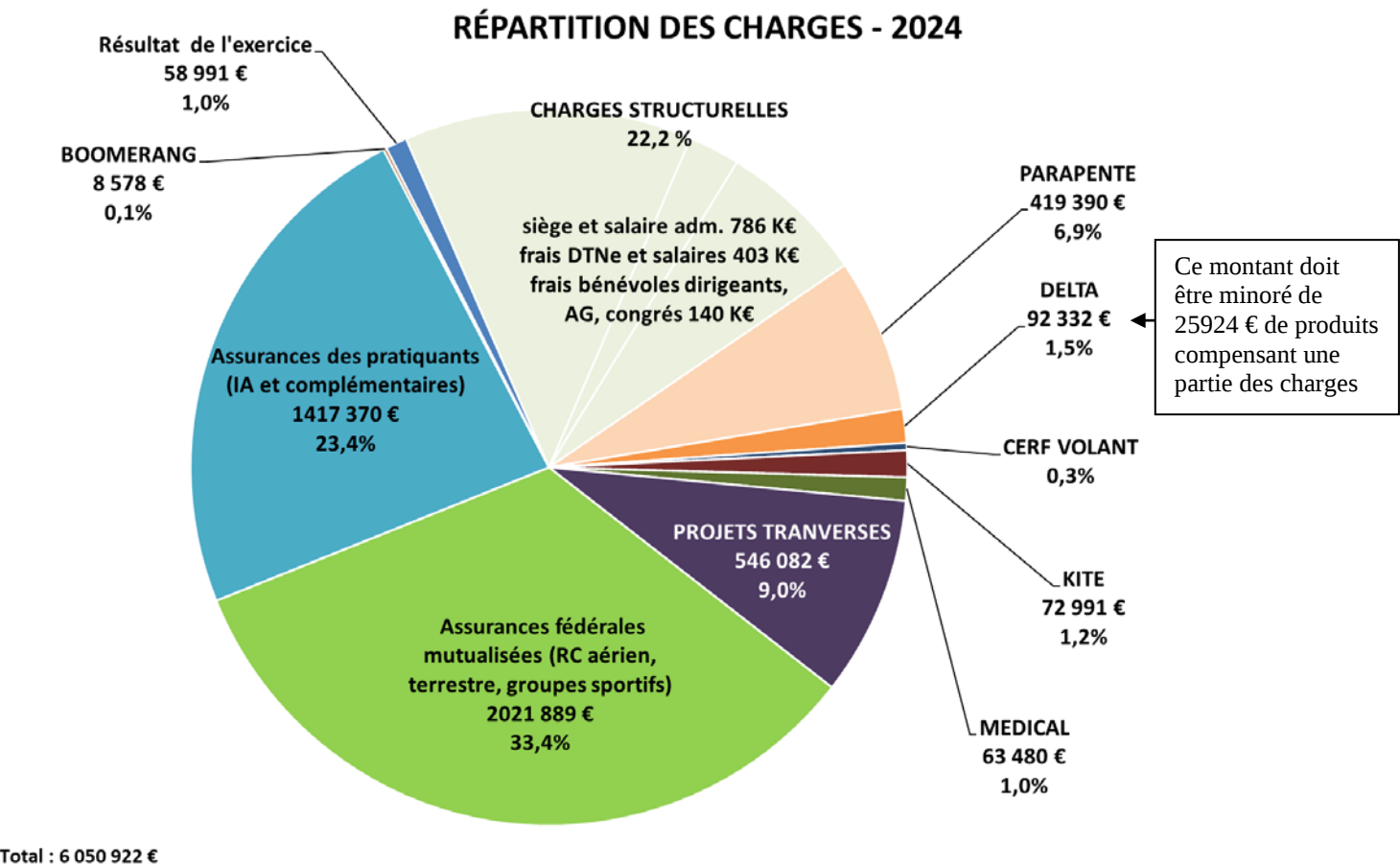
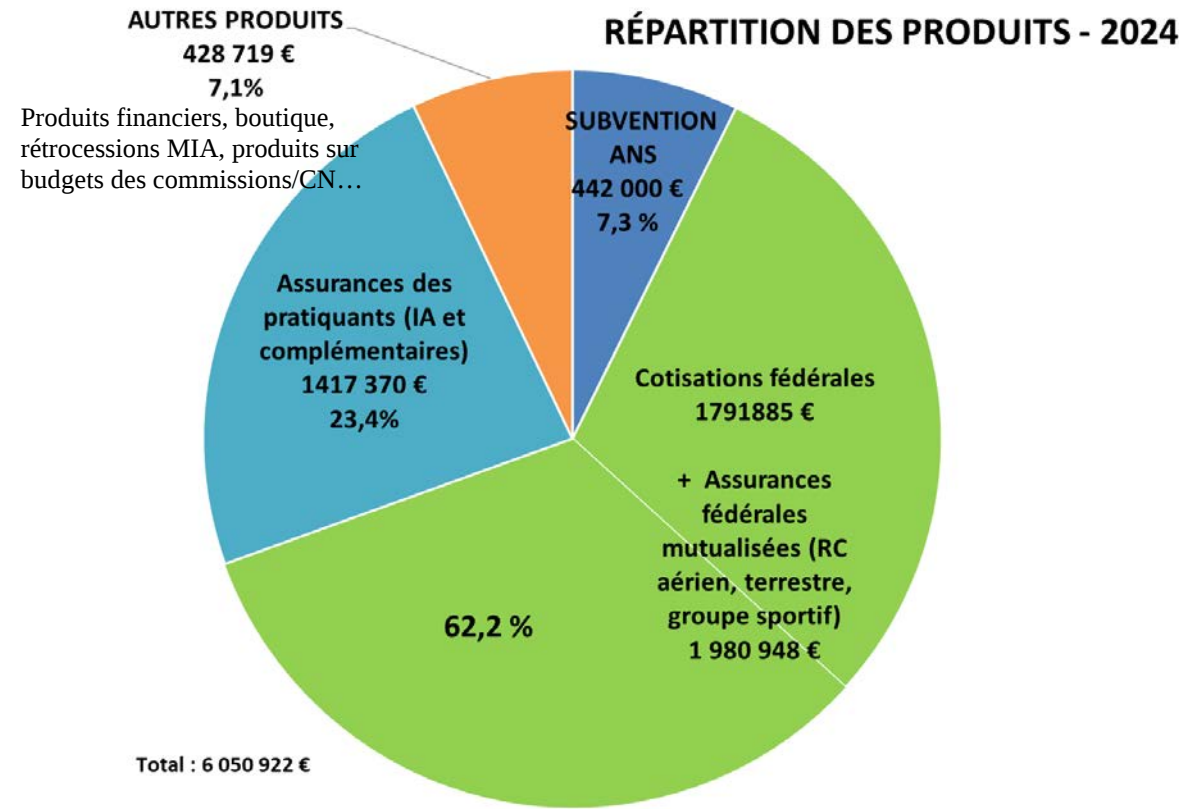
DONS

Nous enregistrons cette année 11 550 € de dons qui ont fait l'objet, pour les entreprises concernées, d'un reçu fiscal leur permettant de déduire de leur imposition une partie du montant versé à la fédération.

ANALYSE DE L'EXERCICE 2024

a) Analyse du compte de résultat

Le résultat de l'exercice s'obtient par différence entre les produits et les charges qui pour cette année s'établissent comme suit :



COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	1 780 764	1 778 703	2 061	0,12
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	3 465 736	3 099 919	365 817	11,80
. dont ventes de dons en nature	30	152	- 122	-80,26
. Ventes de prestations de services	228 702	263 492	- 34 790	-13,20
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	448 000	461 325	- 13 325	-2,89
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation comptable				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	11 550	11 500	50	0,43
. Mécénats		100	- 100	-100
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	6 227	3 065	3 162	103,16
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	49 129	7 384	41 745	565,34
Total des produits d'exploitation (I)	5 990 106	5 625 488	364 618	6,48
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks	256	3 867	- 3 611	-93,38
Autres achats et charges externes	4 612 984	4 260 375	352 609	8,28
Aides financières	395 570	434 271	- 38 701	-8,91
Impôts, taxes et versements assimilés	47 945	36 297	11 648	32,09
Salaires et traitements	604 532	533 225	71 307	13,37
Charges sociales	214 564	178 273	36 291	20,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	60 348	51 696	8 652	16,74
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	37 559	40 715	- 3 156	-7,75
Total des charges d'exploitation (II)	5 973 757	5 538 719	435 038	7,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	16 349	86 769	- 70 420	-81,16
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	51 722	25 409	26 313	103,56
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	51 722	25 409	26 313	103,56
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 745	7 606	- 4 861	-63,91
Intérêts et charges assimilées	181	367	- 186	-50,68
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

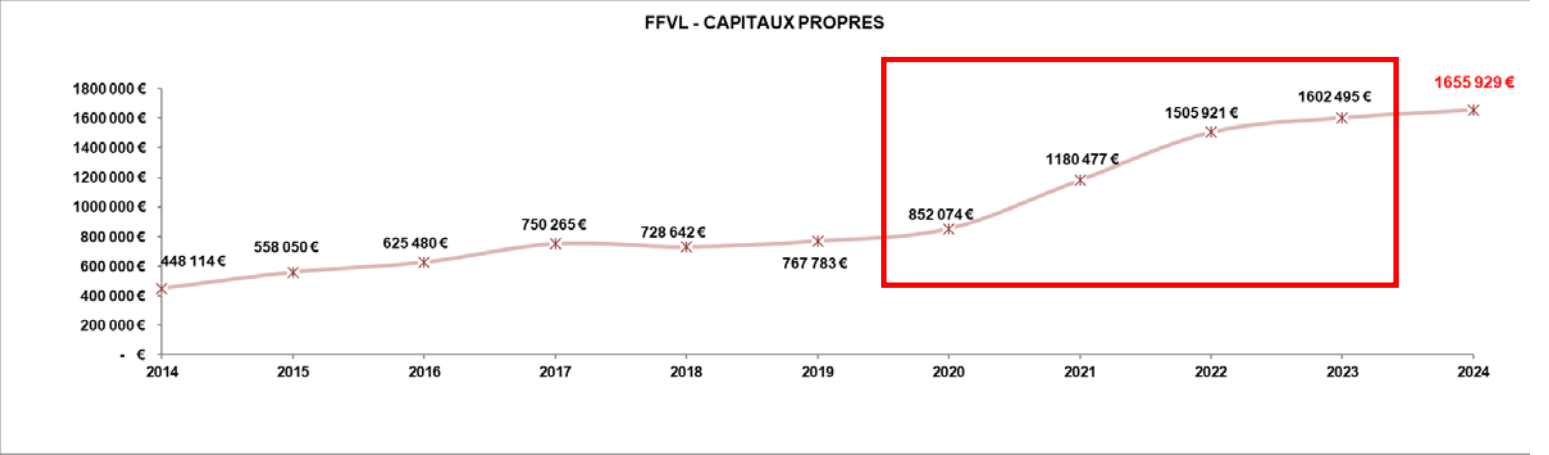
COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	2 926	7 973	- 5 047	-63,30
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	48 796	17 436	31 360	179,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	65 145	104 205	- 39 060	-37,48
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 184	12 233	- 9 049	-73,97
Sur opérations en capital	5 557	6 317	- 760	-12,03
Reprises sur provisions et transferts de charges	352		352	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	9 093	18 549	- 9 456	-50,98
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 699	5 591	- 892	-15,95
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		8 174	- 8 174	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)	4 699	13 766	- 9 067	-65,87
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	4 394	4 784	- 390	-8,15
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	10 548	6 098	4 450	72,97
Total des produits (I + III + IV)	6 050 922	5 669 446	381 476	6,73
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 991 931	5 566 556	425 375	7,64
EXCEDENT OU DEFICIT	58 991	102 891	- 43 900	-42,67

FONDS PROPRES DE LA FFVL

Les fonds propres, qui représentent les réserves cumulées depuis la création de l'association, s'élèvent désormais à 1 655 929 €. Ce montant comprend :

- l'achat du siège social en 2018 (284 000 €) ;
- la « réserve dédiée » pour le projet du local technique à hauteur de 530 003 €.

(voir les décisions des Assemblées générales de 2022 et 2023)



Il convient de souligner que la période Covid de 2020 à 2022 a entraîné des excédents budgétaires importants, atteignant près de 700 000 euros sur trois exercices. Cette situation exceptionnelle s'explique par le fait que le nombre d'adhérents est resté stable durant cette période, malgré l'arrêt puis le ralentissement de notre activité (annulations d'événements, réunions, travail à distance, etc.). En conséquence, il a été décidé de soumettre à l'AG le projet d'investissement dans un local technique afin de valoriser notre patrimoine immobilier.

b) Analyse du bilan

Le bilan se présente comme la photographie du patrimoine de l'association au jour de la clôture des comptes. Il dresse l'inventaire des avoirs et des dettes à ce moment précis.

Présenté en Euros					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	84 071	66 065	18 006	36 286	- 18 280
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	201 654	40 005	161 649	148 954	12 695
Constructions	349 547	135 831	213 716	233 458	- 19 742
Installations techniques, matériel et outillage industriels	152 727	128 684	24 043	21 918	2 125
Autres immobilisations corporelles	166 988	134 835	32 152	35 810	- 3 658
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	1 500		1 500	1 500	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	2 167		2 167	4 767	- 2 600
TOTAL (I)	958 653	505 420	453 233	482 693	- 29 460
Actif circulant					
Stocks et en-cours	1 009		1 009	1 265	- 256
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 956		18 956	42 198	- 23 242
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	222 025		222 025	203 803	18 222
Valeurs mobilières de placement	1 800 000		1 800 000	500 000	1 300 000
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 862 477		2 862 477	3 564 070	- 701 593
Charges constatées d'avance	20 094		20 094	25 720	- 5 626
TOTAL (II)	4 924 561		4 924 561	4 337 057	587 504
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	5 883 214	505 420	5 377 794	4 819 750	558 044

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	1 054 074	1 001 183	52 891
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires	8 000	8 000	
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	530 003	480 003	50 000
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	58 991	102 891	- 43 900
Situation nette (sous total)	1 651 068	1 592 077	58 991
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	4 862	10 419	- 5 557
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 655 929	1 602 495	53 434
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques	34 477	34 477	
Provisions pour charges	132 538	130 145	2 393
TOTAL (III)	167 015	164 622	2 393
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 935	59 552	- 47 617
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 676 935	1 552 543	124 392
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	199 199	132 847	66 352
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	93 383	89 291	4 092
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 573 399	1 218 400	354 999
TOTAL (IV)	3 554 850	3 052 633	502 217
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	5 377 794	4 819 750	558 044

Le détail du bilan et compte de résultat est disponible dans le rapport du Commissaire aux comptes.

c) **Présentation analytique** : Cf. annexe ci-jointe.

CONCLUSION

Le budget 2024 a été élaboré sur la base de 2023 en tenant compte des éléments suivants :

- la consigne donnée aux gestionnaires de lignes budgétaires (GLB) d'établir un budget constant ;
- une estimation prudente des produits issus des cotisations ;
- une stabilité des subventions de l'État ;
- une absence de partenariat, Engie n'ayant pas reconduit son contrat.

L'objectif a été de rester prudents après plusieurs années particulièrement exceptionnelles.

À la clôture du bilan, nous enregistrons un excédent de 58 991 €.

Toutefois, ce résultat résulte principalement de la réintégration de près de 68 000 € de subventions non versées à des structures n'ayant pas fourni les justificatifs comptables requis, ou à des régularisations comptables (chèques non débités depuis plus de deux ans, réajustement des montants de rétrocessions assurances, produits divers sur exercices antérieurs, etc.).

Sans ces réintégrations, l'exercice 2024 serait déficitaire.

Il est donc impératif d'avoir un suivi rigoureux sur l'engagement des dépenses par les gestionnaires de lignes budgétaires et de procéder à un contrôle régulier des prises de licences-assurances.

Cette recommandation sera d'autant plus cruciale pour 2025, car la construction du budget connaîtra une évolution et sera restructurée pour prendre en compte les enjeux stratégiques pour la nouvelle olympiade.

- La sécurité
- Les espaces de pratique
- Nos responsabilités sociétales et environnementales (RSE)
- L'animation des territoires
- Le développement de nos disciplines

Le Président et le trésorier remercient toutes les personnes qui assurent au quotidien le bon suivi du budget : les gestionnaires des lignes budgétaires, les conseillers techniques et en particulier le service comptable à Nice.

Sont associés à ces remerciements les experts comptables pour leurs conseils et prestations, les commissaires aux comptes pour leurs diligences légales et réglementaires, et la commission Financière pour son travail de contrôle.

Jean-Claude Bénintende
Trésorier

RÉALISÉ 2024 - FFVL
PRÉSENTATION ANALYTIQUE

Groupe	Prévi	Produits	Libété	Prévi	Réalisé
cotisations	3 410 881 €	3 762 833 €	Produits des licences et des titres de participation (+cartes compét)	- €	-
Total cotisations	3 410 881 €	3 762 833 €		-	- €
assur			Charges assurances fédérales mutualisées (RC aérien, terrestre, groupes sportifs)	1 634 931 €	2 021 889 €
assur	1 329 063 €	1 417 370 €	Assurances des pratiquants (JA et complémentaires)	1 329 063 €	1 417 370 €
Total assur	1 329 063 €	1 417 370 €		2 963 994 €	3 439 259 €
produits	10 000 €	51 722 €	Produits FINANCIERS et produits des Editions	- €	10 668 €
produits	8 500 €	6 047 €	Produits FEDERAUX	- €	-
Total produits	18 500 €	57 769 €		-	10 668 €
contrat ans	442 000 €	442 000 €	Agence Nationale du Sport (ANS)-contrat de developpement et performance	- €	-
Total contrat ans	442 000 €	442 000 €		-	- €
produits	120 000 €	138 054 €	Produits Contrats d'assurance (rétrocessions MIA)	- €	-
produits	11 500 €	1 874 €	Partenariat Engie, droits à l'image	- €	2 259 €
produits			Actions solidaires reliquat	- €	- €
produits		11 550 €	Dons divers	- €	-
Total produits	132 500 €	151 478 €		-	2 259 €
structurel			Frais banque sur licences en ligne	26 500 €	34 115 €
structurel			Frais banque boutique en ligne	1 000 €	571 €
structurel			Cotisations reversées	13 000 €	12 986 €
structurel			Salaires administratifs+charges	417 000 €	438 426 €
structurel			Formation du personnel	3 000 €	466 €
structurel			Achats consommés	3 000 €	1 187 €
structurel			Locaux (y compris emprunt)	25 000 €	23 399 €
structurel			Fournitures administratives	5 500 €	4 301 €
structurel			Expertise comptable	23 500 €	23 912 €
structurel			Frais de mission et deplcts administratifs	1 000 €	-
structurel			Honoraires Commissaire aux comptes	11 500 €	13 358 €
structurel			Honoraires avocat	13 824 €	13 536 €
structurel			Honoraires avocat exceptionnel	2 000 €	15 380 €
structurel			Petit équipement	1 000 €	1 680 €
structurel			Photocopies et imprimante	800 €	620 €
structurel	42 €		Poste, Téléphone et internet (siège)	10 000 €	8 155 €
structurel			Informatique (maintenance + poste salarié)	100 000 €	116 575 €
structurel		890 €	Autres charges de gestion courante	5 000 €	3 908 €
structurel			Provisions pour risques et charges	1 000 €	-
structurel		67 719 €	Charges constatées d'avance/factures non parvenues (reliquat N-)	1 000 €	174 €
structurel			Amortissements	50 120 €	60 348 €
Total structurel		68 650 €		714 744 €	773 098 €
dtne		352 €	SALAIRE CADRES FEDERAUX	335 000 €	295 926 €
dtne			FRAIS de la direction technique nationale	110 000 €	107 231 €
Total dtne		352 €		445 000 €	403 157 €
dirigeants		570 €	DIRIGEANTS	35 000 €	46 881 €
dirigeants			AMORTISSEMENT DIRIGEANTS	- €	-
dirigeants			COMMISSION DES ASSURANCES	2 000 €	124 €
dirigeants			COMMISSION FINANCIERE	3 000 €	2 509 €
dirigeants			Comité fédéral d'éthique	1 000 €	988 €
dirigeants			Commission Statuts	2 000 €	-
dirigeants			Assemblée générale	30 000 €	28 271 €
dirigeants			Congrès FFVL	35 000 €	39 479 €
dirigeants		500 €	50 ans de la FFVL	15 000 €	16 673 €
dirigeants		7 900 €	Nuits des lcares	- €	5 712 €
Total dirigeants		8 970 €		125 000 €	140 637 €
transverse	2 000 €		Commission internationale	11 800 €	9 389 €
transverse			Primes exceptionnelles SHN sénior	8 000 €	21 200 €
transverse			Fonctionnement assemblée présidents de ligues	5 000 €	5 077 €
transverse			Aides aux ligues (dont versements non contractualisés)	70 275 €	70 275 €
transverse			Commission Hand'icape	25 000 €	26 205 €
transverse			Commission Sécurité	18 000 €	17 378 €
transverse			Commission Médicale	60 000 €	63 480 €
transverse			Commission Développement durable	1 200 €	1 200 €
transverse	6 000 €	1 650 €	Commission Jeunes et Educ'enciel	47 600 €	47 865 €
transverse		518 €	Commission Espaces de pratique (y compris balises météo, espace aérien)	110 000 €	106 044 €
transverse	10 000 €		Organisme de formation prof. (O.F.P)	10 000 €	-
transverse	6 360 €		Communication (objet prof., salons, revue VP)	129 400 €	126 792 €
transverse	5 000 €		Transformation numérique	45 000 €	37 143 €
transverse			SGS	5 000 €	9 421 €
transverse	60 000 €	27 200 €	Laboratoire Aérotests	60 000 €	37 603 €
transverse			Parachecck -exceptionnel	- €	97 €
transverse			Commission féminine	25 000 €	30 394 €
Total transverse	18 000 €	40 728 €		751 275 €	609 562 €
kite			Fonctionnement / coordination du comité national	8 600 €	8 450 €
kite	400 €	20 €	Réseau des écoles	15 400 €	17 809 €
kite		1 340 €	Formation	18 000 €	16 842 €
kite	1 000 €		Compétition (AFCK) et subventions des championnats	12 200 €	10 282 €
kite	700 €		Développement communication /promotion	5 500 €	80 €
kite			Développement jeunes et/ou féminines	2 000 €	1 536 €
kite		228 €	Développement des clubs	9 500 €	9 460 €
kite		70 €	Développement comm sécurité et technique kite	4 700 €	3 319 €
kite			Projets spécifiques et exceptionnels	5 000 €	5 213 €
kite	3 824 €	3 524 €	Produits spécifiques cotis lic pratiquants en école	- €	-
kite	1 500 €		Opérations ENGIE Handi PPK	1 500 €	-
Total kite	7 624 €	5 182 €		70 400 €	72 991 €
cerf-volant			Fonctionnement / coordination du comité national	4 000 €	415 €
cerf-volant			Réseau des écoles	1 500 €	432 €
cerf-volant			Formation	6 500 €	5 578 €
cerf-volant			Compétition et subventions des championnats	10 730 €	7 808 €
cerf-volant		200 €	Collectif France	1 000 €	698 €
cerf-volant			Communication / Promotion	5 000 €	12 €
cerf-volant			Jeunes et/ou féminines	1 300 €	1 100 €
cerf-volant			Projets spécifiques / Projets exceptionnels (ZUS)	2 800 €	3 959 €
cerf-volant	42 €	42 €	Produits spécifiques cotis lic pratiquants en école	- €	-
	10 000 €		Opérations ENGIE complémentaires	10 000 €	-
Total cerf-volant	10 042 €	242 €		41 030 €	20 001 €
parapente			Fonctionnement/coordination du comité national	9 000 €	7 000 €
parapente		390 €	Réseau des écoles	47 000 €	49 361 €
parapente		6 210 €	Formation	51 400 €	52 878 €
parapente			Voler mieux	50 000 €	56 633 €
parapente	7 500 €		Compétition et subventions des championnats	55 420 €	23 947 €
parapente			PPF - Collectif France	62 400 €	63 067 €
parapente		557 €	PPF - Pôle France	50 000 €	51 109 €
parapente		6 000 €	PPF - Pôle Espoirs	29 120 €	58 162 €
parapente			Projets spécifiques / Projets exceptionnels	7 600 €	1 500 €
parapente			Tracté	6 100 €	5 667 €
parapente			Voltige : équipe France	30 800 €	34 420 €
parapente			Précision d'atterrissage : équipe de France	17 200 €	15 646 €
parapente	50 358 €	50 358 €	Produits spécifiques cotis lic pratiquants en école	- €	-
Total parapente	57 858 €	63 515 €		516 040 €	419 390 €
delta			Fonctionnement / coordination du comité national	3 000 €	3 768 €
delta		25 924 €	Réseau des écoles	8 800 €	33 051 €
delta		160 €	Formation	6 500 €	3 939 €
delta			Compétition et subventions des championnats	4 600 €	4 476 €
delta			Collectif France	22 350 €	25 158 €
delta	1 000 €	3 032 €	Communication / Promotion	5 300 €	12 263 €
delta	1 600 €	1 310 €	Jeunes et/ou féminines	5 500 €	4 282 €
delta			Vie associative/sécurité	4 400 €	5 395 €
delta	65 €	66 €	Produits spécifiques cotis lic pratiquants en école	- €	-
Total delta	3 665 €	30 492 €		60 550 €	92 332 €
boomerang			Fonctionnement / coordination du comité national	1 000 €	23 €
boomerang	300 €	991 €	Réseau des écoles	3 000 €	1 791 €
boomerang	300 €	350 €	Formation	2 000 €	1 003 €
boomerang			Compétition et subventions des championnats	3 500 €	1 800 €
boomerang			Collectif France	4 000 €	3 960 €
boomerang			Produits spécifiques cotis lic pratiquants en école	- €	-
Total boomerang	600 €	1 341 €		13 500 €	8 578 €
Totaux	6 050 922 €	6 050 922 €		5 991 931 €	

excédent 58 991 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

●

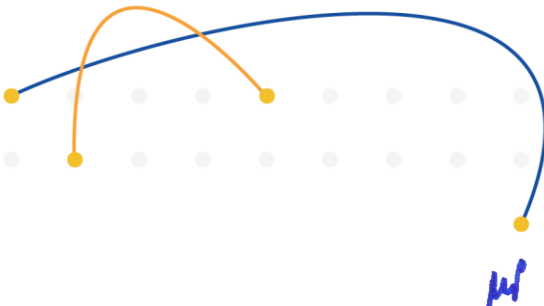
Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024

FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE
1, place général Goiran
06100 NICE

●
ANDERLAINE AUDIT

S.A.S capital de 50 000 € | 409 987 252 RCS Chambéry
82 rue de la petite eau - 73290 La Motte-Servolex
Tél : 04 79 25 19 18 | Email : contact@anderlaine.com

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie.



A l'assemblée générale de l'association **FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 10 mars 2025

Le commissaire aux comptes

ANDERLAINE AUDIT



Nicolas PICARD

Bilan association ANC

Présenté en Euros

le commissaire
aux comptes

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	84 071	66 065	18 006	36 286	- 18 280
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	201 654	40 005	161 649	148 954	12 695
Constructions	349 547	135 831	213 716	233 458	- 19 742
Installations techniques, matériel et outillage industriels	152 727	128 684	24 043	21 918	2 125
Autres immobilisations corporelles	166 988	134 835	32 152	35 810	- 3 658
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	1 500		1 500	1 500	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	2 167		2 167	4 767	- 2 600
TOTAL (I)	958 653	505 420	453 233	482 693	- 29 460
Actif circulant					
Stocks et en-cours	1 009		1 009	1 265	- 256
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 956		18 956	42 198	- 23 242
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	222 025		222 025	203 803	18 222
Valeurs mobilières de placement	1 800 000		1 800 000	500 000	1 300 000
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 862 477		2 862 477	3 564 070	- 701 593
Charges constatées d'avance	20 094		20 094	25 720	- 5 626
TOTAL (II)	4 924 561		4 924 561	4 337 057	587 504
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	5 883 214	505 420	5 377 794	4 819 750	558 044

Bilan association ANC(suite)

Présenté en Euros

le commissaire
aux comptes

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	1 062 074	1 009 183	52 891
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	530 003	480 003	50 000
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	58 991	102 891	- 43 900
Situation nette (sous total)	1 651 068	1 592 077	58 991
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	4 862	10 419	- 5 557
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 655 929	1 602 495	53 434
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques	34 477	34 477	
Provisions pour charges	132 538	130 145	2 393
TOTAL (III)	167 015	164 622	2 393
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 935	59 552	- 47 617
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 676 935	1 552 543	124 392
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	199 199	132 847	66 352
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	93 383	89 291	4 092
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 573 399	1 218 400	354 999
TOTAL (IV)	3 554 850	3 052 633	502 217
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	5 377 794	4 819 750	558 044
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

le commissaire
aux comptes

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

le commissaire
aux comptes

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	1 780 764	1 778 703	2 061	0,12
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	3 465 736	3 099 919	365 817	11,80
. dont ventes de dons en nature	30	152	- 122	-80,26
. Ventes de prestations de services	228 702	263 492	- 34 790	-13,20
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	448 000	461 325	- 13 325	-2,89
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	11 550	11 500	50	0,43
. Mécénats		100	- 100	-100
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	6 227	3 065	3 162	103,16
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	49 129	7 384	41 745	565,34
Total des produits d'exploitation (I)	5 990 106	5 625 488	364 618	6,48
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks	256	3 867	- 3 611	-93,38
Autres achats et charges externes	4 612 984	4 260 375	352 609	8,28
Aides financières	395 570	434 271	- 38 701	-8,91
Impôts, taxes et versements assimilés	47 945	36 297	11 648	32,09
Salaires et traitements	604 532	533 225	71 307	13,37
Charges sociales	214 564	178 273	36 291	20,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	60 348	51 696	8 652	16,74
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	37 559	40 715	- 3 156	-7,75
Total des charges d'exploitation (II)	5 973 757	5 538 719	435 038	7,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	16 349	86 769	- 70 420	-81,16
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	51 722	25 409	26 313	103,56
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	51 722	25 409	26 313	103,56
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 745	7 606	- 4 861	-63,91
Intérêts et charges assimilées	181	367	- 186	-50,68
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

le commissaire aux comptes

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	2 926	7 973	- 5 047	-63,30
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	48 796	17 436	31 360	179,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	65 145	104 205	- 39 060	-37,48
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 184	12 233	- 9 049	-73,97
Sur opérations en capital	5 557	6 317	- 760	-12,03
Reprises sur provisions et transferts de charges	352	352		N/S
Total des produits exceptionnels (V)	9 093	18 549	- 9 456	-50,98
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 699	5 591	- 892	-15,95
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		8 174	- 8 174	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)	4 699	13 766	- 9 067	-65,87
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	4 394	4 784	- 390	-8,15
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	10 548	6 098	4 450	72,97
Total des produits (I + III + IV)	6 050 922	5 669 446	381 476	6,73
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 991 931	5 566 556	425 375	7,64
EXCEDENT OU DEFICIT	58 991	102 891	- 43 900	-42,67
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total	1 020 467	693 270	327 197	47,20
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total	1 020 467	693 270	327 197	47,20

le commissaire
aux comptes

Annexes 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 377 794,23 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 58 990,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/03/2025 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

le commissaire
aux comptes

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément aux dispositions du code du commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes ;
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique ;
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes ;
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : la FFVL n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, la FFVL a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

La FFVL a comptabilisé dans ses comptes une provision pour engagement de retraite (méthode préférentielle selon l'article L. 324-1 du Code de Commerce) s'élevant à 132 538 Euros au 31 décembre 2024.

Le mode de calcul de cet engagement est effectué à partir de la formule de la méthode rétrospective.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de la FFVL et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à la FFVL, à savoir :

- L'augmentation annuelle des salaires est fixée à 3 % pour l'ensemble des salariés ;
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 3.36% (inflation comprise) ;
- L'âge de départ est prévu à 63 ans pour l'ensemble des salariés ;
- Le taux de rotation est de 4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour les non cadres et les cadres ;
- Le taux de charges sociales et patronales est de 40 % pour les salariés non cadres et 45 % pour les salariés cadres ;
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05.

le commissaire
aux comptes

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 958 653 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	84 071			84 071
Immobilisations corporelles	840 500	33 488	3 072	870 915
Immobilisations financières	6 267	1 530	4 130	3 667
TOTAL	930 838	35 018	7 202	958 653

Amortissements et provisions d'actif = 505 420 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	47 785	18 280		66 065
Immobilisations corporelles	400 360	42 068	3 072	439 355
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	448 145	60 348	3 072	505 420

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.dts similaires	84 071	66 065	18 006	de 1 à 5 ans
Terrains	168 654	0	168 654	Non amortiss.
Terrains bâtis	33 000	0	33 000	Non amortiss.
Bâtiments	297 000	95 561	201 439	de 10 à 40 ans
Inst. agcts. aménagt. const.	52 547	40 270	12 277	de 5 à 10 ans
Materiel et outillage	152 727	128 684	24 043	de 1 à 8 ans
Instal. agenc. divers	6 376	3 855	2 521	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	83 599	79 362	4 237	de 2 à 7 ans
Mat.bureau & informatique	60 277	35 172	25 104	de 3 à 5 ans
Mobilier	16 735	16 446	290	de 3 à 8 ans
TOTAL	954 986	465 415	489 572	

Etat des créances = 263 242 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 167		2 167
Actif circulant & charges d'avance	261 075	261 075	
TOTAL	263 242	261 075	2 167

Produits à recevoir par postes du bilan = 107 961 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 834
Autres créances	60 074
Disponibilités	46 053
TOTAL	107 961

Charges constatées d'avance = 20 094 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

le commissaire
aux comptes

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 167 015 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	164 622	2 393			167 015
TOTAL	164 622	2 393			167 015

Etat des dettes = 3 554 850 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	11 935	11 935		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 676 935	1 676 935		
Dettes fiscales & sociales	199 199	199 199		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	93 383	93 383		
Produits constatés d'avance	1 573 399	1 573 399		
TOTAL	3 554 850	3 554 850		

Charges à payer par postes du bilan = 1 482 456 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 379 453
Dettes fiscales & sociales	102 237
Autres dettes	766
TOTAL	1 482 456

Produits constatés d'avance = 1 573 399 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Fonds propres = 1 596 938 Euros

Présenté en Euros

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres	1 001 183	52 891		1 054 074
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	8 000			8 000
Réserve libre affectée à l'achat du siège				
Réserve libre affectée achat local	480 003	50 000		530 003
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	10 419		5 557	4 862
TOTAL	1 499 605	102 891	5 557	1 596 938

le commissaire
aux comptes

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des produits d'exploitation = 3 694 437 E

Les produits d'exploitation de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Présenté en Euros

Nature des produits d'exploitation	Montant HT	Taux
Licences et assurances	5 239 708	86.72 %
Prestations de services	227 802	4.68 %
Subventions	448 000	8.20 %
Dons	11 600	0.21 %
Transfert de charges et depre prov	6 227	0.06%
Autres produits xes	56 769	0.13%
TOTAL	5 990 106	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la FFVL bénéficie de 448 000 Euros de subventions dont 442 000Euros de subvention de fonctionnement du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

le commissaire
aux comptes
Effectif moyen

Annexes 2025 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Catégories de salariés	Salariés
Administratifs Cadres	1
Administratifs non cadre	7
DTN cadres	3
DTN non cadres	3
TOTAL	14

Annexes 2025 (suite)

Autres informations complémentaires

Contribution volontaire en nature

L'association FFVL dispose d'une information quantifiable et valorisable ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables permettant d'inscrire en comptabilité les contributions volontaires en nature. Le montant de ces contributions en nature est significatif, il est de 1 020 467 Euros.

La nature de ces contributions volontaires en nature est le bénévolat effectué par les différents élus, membres de la commission nationale ou d'un comité national de la fédération.

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des élus des différentes commissions de la FFVL. L'analyse des réponses de ce questionnaire a permis de quantifier le nombre d'heures consacrées par les bénévoles à leur fonction nationale au cours de l'année 2024.

Après concertation entre dirigeants du bureau directeur, une méthode de valorisation du bénévolat a été retenue. Le montant de cette contribution a été calculé en multipliant le nombre d'heures de bénévolat effectuées par les élus par le coût horaire moyen d'un salarié de l'association.

Annexes 2025 (suite)

le commissaire
aux comptes

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 107 961 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Fact clients a etablr(41812000)	1 834
TOTAL	1 834

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn.avoir a recevoir(40980000)	63
Avance four(40981000)	7 359
Pdt gestion a recevoir(46872300)	52 100
Licences a encaisser(46877000)	553
TOTAL	60 074

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Int cpt dynam a recev(51870000)	46 053
TOTAL	46 053

Charges constatées d'avance = 20 094 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(48600000)	20 094
TOTAL	20 094

Charges à payer = 1 482 456 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fact. non parvenues(40810000)	1 379 453
TOTAL	1 379 453

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	64 501
Ch soc sur cong à payer(43820000)	22 943
Organismes soc charges a payer(43860000)	1 972
Etat ch. fisc. cp à payer(44820000)	7 800
Taxe salaire a payer(44860100)	5 021
TOTAL	102 237

Autres dettes	Montant
Rbs divers a rec(46862000)	766
TOTAL	766

Produits constatés d'avance = 1 573 399 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates avanc(48700000)	2 160
Licence contact(48714800)	900
Lic en av 2025/virement(48716100)	93 178
Licences en av /chq 2025(48716200)	12 017
Lic en av 2025/cb(48716300)	1 396 304
Lic en av 2025-ancv(48716400)	312
Paiement en avance paypal 2025(48716500)	68 529
TOTAL	1 573 399

le commissaire
aux comptes

Annexes 2025 (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Fidexco France, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	5 377 794
Chiffre d'affaires hors taxes	3 694 437
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	58 991

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Fidexco France
Fait à NICE le 06/03/2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

●
Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024

FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE
1, place général Goiran
06100 NICE

●
ANDERLAINE AUDIT

S.A.S capital de 50 000 Euros | 409 987 252 RCS Chambéry
82 rue de la petite eau - 73290 La Motte-Servolex

Tél : 04 79 25 19 18 | Email : contact@anderlaine.com

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie.



[Signature]

A l'assemblée générale de l'association FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'écoulé.

- **Subventions pour reversement non contractualisé (RNC)**

Le montant global de ces subventions est égal à 4 % des cotisations perçues par la fédération au cours de l'exercice précédent et est réparti par ligue en fonction du nombre de licenciés de l'exercice précédent, avec un minimum de 600 Euros.

À ce titre votre fédération a versé 70 275 Euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- **Subventions sur sites (part régionale)**

Il s'agit d'une enveloppe globale définie tous les ans en commission et répartie par ligue en fonction du nombre de licenciés de l'exercice précédent et du nombre de sites gérés.

À ce titre votre fédération a versé 50 000 €uros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- **Subventions pour évènements ponctuels :**

Ces subventions sont accordées sur présentation d'un budget prévisionnel puis versées sur présentation du bilan financier de l'opération.

À ce titre votre fédération a versé 135 730 €uros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La Motte-Servolex, le 10 mars 2025

Le commissaire aux comptes

ANDERLAINE AUDIT

Nicolas PICARD



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-Volant • Kite • Boomerang



COMMISSION FINANCIÈRE

Rapport d'activité 2024 établi le 7 mars 2025

Sara GILL, Gérard LOCHARD, Didier THÉRON

La commission Financière (CF) s'est réunie à Nice les 18 et 19 novembre 2024 et le 5 et 6 mars 2025 pour le contrôle des comptes et des procédures financières.

OPÉRATIONS RÉALISÉES

- 1- Vérification des éléments comptables et financiers au 31 décembre 2024.
 - Balance générale FFVL ;
 - Le réalisé par rapport au budget prévisionnel 2024 ;
 - Un échantillon de notes de frais et de factures ;
 - Dépenses supérieures à 5 000 € susceptibles de faire l'objet d'un appel d'offre ;
 - Revue en détail des dépenses de deux commissions fédérales ;
 - Subventions faites aux ligues et versements pour les dépenses sites.
- 2- Proposition d'un calendrier d'appel d'offres pour l'olympiade 2025 à 2028.
- 3- Proposition d'analyses de pistes de gains potentiels.

Pour la préparation du budget 2026, la commission souhaite être informée de sa première ébauche, avant fin 2025.

LIGNES BUDGÉTAIRES

Nous avons constaté, à la lecture du réalisé arrêté au 31 décembre 2024, après les explications fournies par le service comptable, que tout est cohérent et correspond à des évolutions dans les disciplines concernées.

FACTURES ET NOTES DE FRAIS

Nous n'avons pas relevé de dérive par rapport au barème de la FFVL dans les factures et notes de frais pour un contrôlées.

Nous rappelons que dans certains cas **la location d'un véhicule est plus pertinente que le défraiement au barème kilométrique**, exemples :

- pour 1 jour de déplacement, la location est pertinente à partir de 190 km
- pour 2 jours, à partir de 370 km
- pour 3 jours, à partir de 520 km...etc.

Coût de la location basée sur tarif BSP-AUTO.com et catégorie « moyenne gamme ».

COÛT par LICENCE dans chaque DISCIPLINE

Le tableau ci-dessous fait apparaître le coût par licence, hors coûts des compétitions, dans chaque discipline.

On remarque, comme l'an passé, de grandes différences et plus particulièrement un coût très élevé pour la discipline 'Delta Plane'.

	2024 bud. Net	%	Nb licenciés	€ /licencié
Développement des pratiques Parapente	368 000,00 €	32%	35000	6,29 €
Développement des pratiques Delta	56 000,00 €	5%	600	48,33 €
Développement des pratiques Kite	73 000,00 €	6%	6000	10,00 €
Développement des pratiques Cerf-volant	32 000,00 €	3%	2300	13,91 €
Développement des pratiques Boomerang	13 000,00 €	1%	300	43,33 €

APPELS D'OFFRES

Lors de notre revue des dépenses supérieures à 5 000 €, l'une d'elles n'a pas fait l'objet d'un appel d'offre alors qu'il était impératif.

En accord avec la Directrice Administrative (DA), un calendrier a été proposé pour le renouvellement des AO (appels d'offres) dans le cadre de l'olympiade 2025 à 2028. Il est disponible sur demande et figure dans notre rapport (cf. novembre 2024).

Dans une nouvelle procédure d'AO qui a été proposée par la DA, la commission a suggéré d'intégrer le matériel spécialisé (fauteuils handi, matériel de vol...) avant sa mise à l'approbation du Comité directeur.

PROPOSITION d'Analyse de GAINS Potentiels

BOUTIQUE EN LIGNE :

La baisse d'activité est constatée. Le lancement de l'étude proposée semble prendre forme par l'arrivée d'un stagiaire d'un contrat d'alternance en 2025, qui intégrerait également l'étude de sponsoring.

PARTENARIAT ET PUBLICITE :

En complément de l'étude précédente, nous confirmons que soit analysée la pertinence d'incorporation de publicités de partenaires sur les supports numériques développés et utilisés comme :

- SpotAIR
- Vol Passion
- Boutique en ligne (cadre achat licence)
- Newsletters...

Un des membres de la commission se porte volontaire pour assister la ou les personnes en charge de ces études.

FRAIS BANCAIRES :

Suite aux remarques sur les frais bancaires, un premier pas de négociations en décembre 2024 permet une économie de 20%, ce qui correspond d'ailleurs au dépassement du budget en 2024. Une consultation auprès d'autres banques doit être engagée.

RÈGLEMENT FINANCIER

Dans le Règlement Financier, remplacer 'Bureau Directeur' par 'Conseil Fédéral'.

RÉSULTAT FINANCIER :

La Fédération annonce un résultat positif en 2024 mais la nature des excédents s'apparente davantage à des récupérations qu'à de véritables gains durables. Sans ces éléments exceptionnels, le résultat sera déficitaire à l'équilibre avec des subventions d'État de 422 000 €.

MENACES POUR LE FUTUR DE FFVL

Lors de la réunion du Comité directeur de mois d'octobre, les différents membres du CD ont présenté les Forces, Faiblesses, Opportunités et Faiblesses auxquelles la commission/discipline est confrontée. On applaudit cette démarche pour définir la stratégie pour l'olympiade à venir.

La commission n'a pas vu une telle démarche pour l'ensemble de la FFVL alors que sa situation financière nous semble fragile comme observé avec le rapport financier 2024. La FFVL pourrait être en effet confrontée à :

- une baisse de subventions voire de Cadres techniques d'État ;
- une augmentation des différentes primes d'assurance, voire de litiges liés à des accidents par exemple ;
- une diminution du nombre d'adhérents etc.).

Ces risques et bien d'autres devraient être documentés avec un plan d'action correspondant pour préparer les budgets des années à venir.

CONCLUSIONS :

Toutes les interrogations émises par la commission financière ont obtenu des réponses claires et précises et nous tenons à remercier Sophie Maurel et Stéphanie Devcich pour cette précieuse collaboration et les féliciter pour la justesse de leur reporting.

Après ces différents contrôles la commission n'a constaté aucune anomalie à signaler :

- o ni dans les procédures ;*
- o ni au niveau des enregistrements dans la comptabilité.*

Pour rappel, la commission financière n'a pas reçu de saisine en 2024.

En conclusion, nous tenons à remercier toute l'équipe dédiée aux différentes tâches que nous avons analysées et plus particulièrement la Direction Administrative et Financière.

La commission Financière
Sara Gill, Gérard Lochard, Didier Théron